



RGPD

Le GrandChalon
Agglomération

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Traitement informatique relatif à la fiche de renseignement des Relais Petite Enfance du Grand chalon

La fiche de renseignement des Relais Petite Enfance (RPE) est complétée annuellement par les ASMAT.

Ce document est destiné aux Relais de la Petite Enfance, il permet de connaître l'identité de l'assistant maternel agréé et son activité professionnelle.

La fiche permet de collecter les données personnelles suivantes : le nom, le prénom, l'adresse, l'adresse mail et les numéros de téléphone (fixe et portable). Elle permet également de connaître la situation de l'assistant maternel en matière d'activité : date de l'agrément, le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés et celui d'enfants de plus de 3 ans gardés. La fiche permet également de connaître la situation professionnelle actuelle : retraite, en emploi extérieur

La fiche de renseignement collecte également des données personnelles des enfants accueillis actuellement : nom, prénom, date de naissance et d'arrivée chez l'ASMAT. Elle permet également de définir la date de départ des enfants gardés par l'ASMAT mais aussi les disponibilités d'accueil dans les mois à venir.

Afin de proposer des nouveaux enfants, le RPE demande à l'ASMAT de préciser ses modalités d'accueil hebdomadaire, horaire, accueil de nuit, jours fériés, petits contrats, accueil anticipé de courte durée, accueil d'urgence, accueil mixte, accueil périscolaire.

La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public. Le responsable du traitement est le Président du Grand Chalon.

Par ailleurs, les données de contact des ASMAT peuvent être utilisées pour transmettre des informations des Relais Petite Enfance à la condition expresse qu'il ait été procédé à leur recueil consentement pour recevoir ces informations. **La base légale de ce traitement est le consentement.**

Les destinataires des données collectées et traitées sont les Directeurs et personnels des Relais Petite Enfance, les agents habilités de la Direction de la Petite Enfance, des Archives municipales pour les seules actions d'archivage et du PSI pour les seules actions de maintenance et d'hébergement.

Les données personnelles collectées sont conservées 1 année. Elles sont ensuite **Merci de préciser le sort final : archivage ou destruction.**

Au titre de la Protection de la Vie Privée des ASMAT dont les données personnelles sont collectées et traitées, bénéficient du droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement uniquement pour le traitement dont la base légale est le consentement.

Pour exercer ces droits : Vous devez contacter le DPD (Délégué à la protection des données) du Grand Chalon par courrier (23 avenue Georges Pompidou 71100 Chalon-sur-Saône) ou par courriel (dpd@legrandchalon.fr).

Si vous estimez, après avoir contacté le DPD du Grand Chalon, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Adresse postale : CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.